



## Echange gagnant-gagnant

**Une rencontre a eu lieu dans les ateliers Menuiserie de la Mairie de Vendôme entre d'une part le collège Jean Emond et le Conseil départemental et la Communauté de Communes du Pays de Vendôme pour un échange de machines outils spécialisées dans le travail sur bois.**

*«Ces machines surdimensionnées au sein du collège correspondaient à un atelier formation que nous n'assurons plus. L'atelier de maintenance de l'établissement accueille dorénavant les anciennes machines de la ville»* souligne le principal Didier Amblard.

Tout le monde y trouve son compte, l'échange a pu se faire grâce également au Conseil départemental de Loir et Cher, propriétaire des machines du collège Jean Emond et représenté par

Monique Gibotteau.

Or, l'atelier Menuiserie dans les Services techniques de la mairie était, quant à lui sous dimensionné en terme d'équipements, assurant de plus en plus en interne des restaurations dans les bâtiments de la ville.

*«Nos services vont travailler dans de meilleures conditions avec des machines adaptées. Je cite entre autre simplement les fenêtres du musée et de la cour du cloître qui sont produites au sein de cet atelier»* explique Nicolas Haslé, adjoint en charge de l'activité et bâtiment à la ville de Vendôme.

D'ailleurs les ateliers municipaux et communautaires sont en projet pour un agrandissement en récupérant une pièce supplémentaire pour que de la fabrication à l'assemblage, les menuiseries se fassent sur un seul et même niveau.

*«Aujourd'hui, il y a trop de manutentions pour le personnel, nous sommes sur 2 niveaux. Avec ce projet d'agrandissement et de réception de machines plus importantes, cela va être plus bien confortable»* concluait Olivier Kulpa, Directeur du patrimoine et de l'efficacité énergétique à la mairie de Vendôme.